



## **Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification**

### **Appel d'offres ouvert pour les services de surveillance et de maintenance des stations de pompage**

**Site 1 : km 14 sur la RN1**

**Site 2 : Canal 4 sur Cheikh Anta Diop)**  
**en marché de clientèle:**

**N°D/1563/N**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « L'AS » en date du 20 Décembre 2021.

2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a obtenu de l'Etat du Sénégal, des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer son programme d'entretien routier annuel et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de clientèle pour les services de surveillance et de maintenance des stations de pompage situés au Km 14 sur la route nationale n°1 (RN1) (site 1) et au Canal 4 sur l'avenue Cheikh Anta Diop (site 2).

Le marché est à conclure pour la gestion 2022 et peut être renouvelé en cas d'accord partie sans pouvoir dépasser trois (3) ans.

3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- Curage du canal d'amenée et de l'émissaire ;
- Travaux de maintenance pour les équipements électriques et électromécaniques ;
- Entretien des espaces verts et entretien des abords immédiats de la station.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics du Sénégal, décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de e-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn), [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn), [bsenghor@ageroute.sn](mailto:bsenghor@ageroute.sn), [emingou@ageroute.sn](mailto:emingou@ageroute.sn), [mamdiop@ageroute.sn](mailto:mamdiop@ageroute.sn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence – Dakar**  
**Tel: (221) 33 869 07 51 – Fax: (221) 33 825 44 70** du lundi au vendredi de 08 h à 17h (GMT) à compter du 22 juillet 2022.  
Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années à compter de 2019, un chiffre d'affaires moyen annuel de cent trente millions (130 000 000) de F CFA ;
- Fournir les états financiers certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019,2020 et 2021) ;
- le Prestataire devra être une société spécialisée dans la fourniture, la maintenance et/ou l'entretien d'équipements de surveillance et/ou de maintenance d'installation de cellules électriques ou de station de pompage et ayant une expérience prouvée d'au moins cinq (05) ans dans le domaine.
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021), au moins un (1) contrat comportant des prestations de surveillance et/ou de maintenance d'installations de cellules électriques ou de station de pompage, d'un montant annuel d'au moins de cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA ;
- Disposer de liquidités et/ou facilités de crédit d'un montant de cinquante millions (50 000 000) F CFA délivré par une institution bancaire agréée par le Ministère des Finances et du Budget. Les lignes de crédits fournies par les compagnies d'assurances ne seront pas acceptées.

Le prestataire devra également disposer du personnel pour chaque site:

- Un personnel technique composé de spécialistes :
  - Un (01) Ingénieur électromécanique disposant de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maintenance d'appareils électromécaniques (pompes, groupes électrogènes) ;
  - Un (01) technicien supérieur en électromécanique disposant d'au minimum de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maintenance d'appareils électromécaniques.

Ce personnel technique assurera toutes les opérations d'entretien de tous les équipements de la station. Pendant la saison des pluies, le technicien devra être en permanence sur le site.

Un personnel permanent de trois (03) agents devra être en permanence sur le site.

- Deux (02) gardiens qui vont se relayer 24h/24 sur le poste de surveillance et qui devront être formés sur l'utilisation du matériel ;
- Un (01) agent de service qui devra assurer l'enlèvement des déchets solides au niveau du bassin ou de la route, et l'entretien des abords immédiats de la station.
- Les équipements essentiels que doit fournir le Soumissionnaire sélectionné pour l'exécution du marché sont :
  - Un (01) Véhicule de liaison ;
  - Une (01) table de bureau, un (01) meuble de rangement, un (01) fauteuil fixe et (04) quatre chaises ;
  - Tout le matériel et dispositif adéquat de maintenance et d'entretien des équipements de la station ;

- Le matériel nécessaire pour faire les opérations de curage et de désherbage (camion, pelles, brouettes...);
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement<sup>7</sup> non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) F CFA** par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque **UBA** sise à la Route des Almadies.
- Un exemplaire du DAO sera disponible sur place pour être consulté gratuitement par les candidats qui le désirent.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 août 2022 à 11 h 30 mn précises (GMT)**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence Dakar**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de six millions (6 000 000) FCFA.
- La garantie de soumission doit être valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.
9. Les offres demeureront valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**IBRAHIMA NDIAYE**